



curafutura
Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

inter generika swiss generics and biosimilars



pharmaSuisse 



mit **Patientenapotheke**



pharmalog.ch 
swiss pharma logistics association

Communiqué de presse

Berne, le 9 décembre 2021

Médicaments: le Conseil des États ouvre enfin la porte à une plus grande utilisation des génériques. L'alliance attend maintenant des mesures concrètes au niveau de l'ordonnance.

Le paquet de mesures soutenu par le Conseil des États présente d'importants avantages. Des adaptations ciblées, telle qu'une marge de distribution des médicaments indépendante du prix, peuvent être mises en œuvre directement au niveau de l'ordonnance. Grâce à des incitatifs judicieux, l'utilisation de médicaments génériques et de biosimilaires sera sensiblement encouragée. Après le Conseil national, le Conseil des États s'est ainsi lui aussi exprimé contre le système de prix de référence (RPS) proposé par le Conseil fédéral. Une large alliance de représentants du secteur de la santé salue la direction sans équivoque prise par le Parlement. Nous attendons maintenant du Conseil fédéral qu'il prenne des mesures rapides. Les deux Chambres ont transmis à l'unanimité la motion « Prix des médicaments ».

Une large alliance des représentants du secteur de la santé estime que le rejet clair du système de prix de référence par le Conseil des États est un signal important dans la discussion sur les prix des médicaments en Suisse. Tout comme le Conseil national, le Conseil des États a lui aussi vu les avantages que comportait la révision au niveau de l'ordonnance et approuve le contre-projet présenté par l'alliance. Les acteurs du secteur de la santé attendent à présent que le Conseil fédéral s'engage clairement dans la direction indiquée.

Pas de nouveau système de prix de référence par la petite porte

Le contre-projet affiche des différences fondamentales avec le système de prix de référence proposé par le Conseil fédéral. Nous attendons par conséquent un abandon de ce système qui engendrerait la formation de goulets d'étranglement dans l'approvisionnement des médicaments et provoquerait des changements coûteux de médicaments chez les personnes souffrant de maladies chroniques. Il s'agit notamment d'éviter que les autorités ne réintroduisent pas le système de prix de référence de façon dissimulée par voie d'ordonnance.

Cependant, ce n'est pas parce que le système de prix de référence est rejeté qu'il ne faut pas agir dans le domaine des médicaments. La situation actuelle avec des marges de distribution des médicaments dépendantes du prix n'est pas satisfaisante.

La solution est là

La motion que les deux chambres ont transmise à l'unanimité propose à juste titre une marge de distribution des médicaments indépendante du prix. Un incitatif important serait ainsi créé pour promouvoir les génériques et les biosimilaires. Avec l'abaissement additionnel des prix de fabrication des médicaments, des économies supplémentaires seront obtenues. curafutura et pharmaSuisse ont soumis, il y a un déjà un an, une solution pour un modèle de marges de distribution neutre du point de vue des incitations. Celui-ci a été encore approfondi par pharmaSuisse, curafutura, FMH et APA.

curafutura – Les assureurs-maladie innovants, Gutenbergstrasse 14, CH-3011 Berne, +41 31 310 01 80, info@curafutura.ch

FMH - Fédération des médecins suisses, Nussbaumstrasse 29, Postfach, 3000 Berne 16, info@fmh.ch

APA - Ärzte mit Patientenapotheke, Kolumbanstrasse 2, 9008 St.Gallen, info@patientenapotheke.ch

pharmaSuisse – Société Suisse des Pharmaciens, Stationsstrasse 12, CH-3097 Berne-Liebefeld, +41 31 978 58 58, info@pharmasuisse.org

intergenerika – swiss generics and biosimilars, Haus der Wirtschaft, Hardstrasse 1, 4133 Pratteln

Ces mesures présentent l'avantage de pouvoir être mises en œuvre par voie d'ordonnance et sont donc plus rapidement réalisables. Cette approche pragmatique représente une alternative judicieuse à un système de prix de référence complexe, qui aurait été bien trop rigide et aurait eu plus d'inconvénients que d'avantages pour les patients.

Contact pour les médias:

Pius Zängerle, directeur de curafutura, +41 79 653 12 60, pius.zaengerle@curafutura.ch

Adrien Kay, responsable communication, curafutura, +41 79 154 63 00, adrien.kay@curafutura.ch